

Information permanente,
Bezannes, le 16 octobre 2014 - 11h35

L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER CONFIE A FREY L'UN DES PLUS GRANDS PROJETS DE RECONQUÊTE URBAINE ET COMMERCIALE FRANÇAIS

Au terme d'un concours qui aura duré 2 ans, Montpellier Agglomération choisit FREY pour réaliser l'Acte 1 du projet ODE A LA MER, l'une des plus grandes opérations de renouvellement urbain et commercial jamais lancées en France pour une zone commerciale d'entrée de ville.

Après le réaménagement en 2013 de l'Aire des Moissons à Troyes et celui à venir de la zone commerciale de Strasbourg – Vendenheim, cette décision témoigne de la confiance portée dans la foncière pour réaliser ce type de projets complexes.

ODE- Acte 1: une véritable reconquête urbaine et commerciale

Le projet se situe sur les communes de Lattes et Pérols, le long de la Route de la Mer, reliant le centre-ville de Montpellier au littoral. Il s'inscrit comme la 1^{ère} phase d'un vaste projet, unique en Europe à son échelle.

Sur 250ha, Montpellier Agglomération « réinvente » la première destination commerciale de son territoire en s'appuyant sur la mixité des usages (commerces, logements, bureaux, services...) et la revalorisation des espaces naturels et inondables.

Sur les 12ha de foncier de cet Acte 1, FREY va développer un nouveau pôle de vie fonctionnel et innovant. Conçu par le cabinet espagnol L35 et son architecte en chef Jos GALAN, le projet développera 50.000 m² de surfaces de vente de commerces, dont la majorité issue des transferts des enseignes voisines, mais également 21.000 m² d'activités tertiaires (hôtel et bureaux), ainsi que 16.000 m² de loisirs sportifs et de restauration. Conçus en ouvrage, les 2500 places de stationnement seront intégrées au bâti et totalement dissimulées à la vue des usagers.



L'innovation au cœur de l'urbanisme

Intégré à la démarche EcoCité, le projet comporte des innovations urbaines qui assurent la pluralité des fonctions de ce nouveau « morceau de ville ». Aux côtés des commerces seront développés :

- un grand « **jardin sportif** » : situé sur les toits, il proposera un grand nombre d'activités sportives gratuites (piste de running, skate-park, terrain de beach volley/soccer...) ainsi qu'un grand mur d'escalade et un parcours accrobranche gérés par Dock 39, le partenaire de FREY spécialiste du « loisir-aventure en famille ».
- une « **station de la mobilité** » proposera aux usagers un panel de services urbains : billetterie, point de click & collect, station Vellomag'...
- un « **sport-court** » regroupera dans un même espace des corners de vente et de démonstration animés par des spécialistes de différentes disciplines sportives.
- un « **hôtel commercial** » qui, à l'image d'une pépinière d'entreprises, aidera à l'émergence de nouveaux concepts ou accueillera temporairement des enseignes en cours de transfert.

Philippe SAUREL, Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et Maire de Montpellier : « Aujourd'hui, nous avons choisi l'opérateur-investisseur du premier acte d'ODE. FREY et L35 ont conçu un projet où l'humain a toute sa place, en tant qu'usager et acteur. Avec ODE, nous développons une nouvelle vision du territoire, à l'urbanisme modéré, et une nouvelle méthode pour refaire la ville sur le grand commerce, autour des stations de tramway ».



Un projet respectueux des équilibres du tissu économique local

ODE Acte 1 renouvelle les formes de distribution tout en garantissant la pérennité des commerces existants dans le périmètre d'aménagement. La grande majorité des surfaces commerciales sera consacrée au transfert des enseignes voisines, qui pourront exprimer leurs concepts dans un environnement bien plus qualitatif tout en conservant des loyers attractifs. Avec seulement 10% de surfaces nouvelles pour assurer l'émergence de nouveaux concept et dynamiser l'offre, **la programmation maintient ainsi les grands équilibres commerciaux entre le centre-ville de Montpellier, Odysseum et la Route de la Mer.**

Antoine FREY, Président Directeur Général de Frey, déclare : « Notre proposition a pour ambition de contribuer à la restructuration de la Route de la Mer. Ce n'est pas un nouveau centre commercial, mais un nouveau quartier permettant aux commerçants et aux propriétaires de renouveler leurs outils de travail et leur patrimoine, et à des entreprises tertiaires de s'installer aux étages de bureaux. Ceci en conservant les équilibres du tissu économique local. »

En 2019, année de son ouverture au public, ODE Acte 1 accueillera 1800 emplois. Le projet permettra d'ici-là la création de 2500 emplois (directs et indirects) induits par les 24 mois de chantier.

Requalification des entrées de ville : un enjeu urbanistique devenu majeur

Les zones commerciales des années 70-80 sont aujourd'hui rattrapées par la ville et l'acte d'achat y a souvent été complètement déshumanisé. La requalification et le réaménagement urbain de ces pôles économiques d'entrée de villes sont devenus des évidences afin de les adapter aux modes de consommation modernes.

Menés en concertation avec les collectivités locales, les projets visant à donner un nouvel élan et inscrire le succès commercial de ces sites dans la durée sont de plus en plus nombreux en France. En développant un savoir-faire unique, **FREY est devenu en quelques années le grand spécialiste français du réaménagement commercial et urbain des entrées d'agglomérations.**



A propos de la foncière FREY

Depuis plus de 30 ans, FREY développe des centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Greencenter®, son label phare répond aux tendances de consommation actuelles mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores.

Nouveaux projets, extension de parcs commerciaux existants, FREY est également le premier opérateur privé actif dans la requalification des zones commerciales d'entrée de ville, gisement de développement important dans les années à venir. FREY propose ainsi des solutions globales intégrant les fonctions d'aménageur, de promoteur et de foncière de croissance.

La foncière est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.



Antoine Frey
Président Directeur Général

Gwenola de Chaunac – CITIGATE : relations presse FREY
gwenola.dechaunac@citigate.fr - Tél : 01 53 32 77 14

Mathieu Mollière
Directeur Communication & Innovation
m.molliere@frey.fr - Tél : 03 51 00 50 50

Contact Montpellier Agglomération

Frédérique Touraine – Montpellier Agglomération : relations presse
f.touraine@montpellier-agglo.com – Tél. : [04.67.13.60.20](tel:04.67.13.60.20)